

**Extrait du procès-verbal de la séance du conseil communal de Grandson le
23 juin 2016**

Présidence : Mme Natacha Zari-Stucki

Le Conseil Communal de Grandson, vu le préavis de la Municipalité, ouï le rapport de la Commission, considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour décide :

Article premier D'adopter les statuts tels que présentés.

Article 2 D'adhérer à l'Association Intercommunale pour l'Épuration région Grandson (AIERG)

Ainsi délibéré en séance du 23 juin 2016.

La Présidente :



Natacha Zari-Stucki



La secrétaire :



Nathalie Cattin Rich